

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Voici la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux obligations des fonctionnaires de Limoges Métropole.

Voici la délibération du conseil communautaire du 27 octobre 2024 relative à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Voici la délibération prise par le conseil communautaire le 27 juin 2024.

Il s'agit d'un document confidentiel. Il est interdit de le divulguer à l'extérieur de la collectivité.

Ensemble, nous pouvons agir pour une meilleure gestion des affaires publiques.

Article 1er. - L'attribution de la concession cinéraire n° 826_2, relative au site cinéraire de Limoges, est attribuée à la commune de Limoges.

Article 2. - Cette concession est attribuée à titre de concession pour une durée de 10 ans, prenant effet le 1er avril 2024 et expirant le 31 mars 2034.

Article 3. - La concession est soumise aux conditions d'attribution suivantes :

Article 4. - L'attribution de la concession cinéraire n° 826_2, relative au site cinéraire de Limoges, est soumise aux conditions suivantes :

Article 5. - La commune de Limoges s'engage à verser à la commune de Limoges une somme de 10 000 euros, à titre de contribution à la gestion du site cinéraire.

Article 6. - La commune de Limoges s'engage à verser à la commune de Limoges une somme de 10 000 euros, à titre de contribution à la gestion du site cinéraire.

Article 7. - La commune de Limoges s'engage à verser à la commune de Limoges une somme de 10 000 euros, à titre de contribution à la gestion du site cinéraire.

Article 8. - La commune de Limoges s'engage à verser à la commune de Limoges une somme de 10 000 euros, à titre de contribution à la gestion du site cinéraire.

Article 9. - La commune de Limoges s'engage à verser à la commune de Limoges une somme de 10 000 euros, à titre de contribution à la gestion du site cinéraire.

Article 10. - La commune de Limoges s'engage à verser à la commune de Limoges une somme de 10 000 euros, à titre de contribution à la gestion du site cinéraire.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 826_2

1 DOCUMENT - Publié le 18 Novembre 2024

 **DEC_FUNER_826_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf**
(.pdf, 350,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**